

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 5 (1896)
Heft: 14

Artikel: L'évolution de Montreux : come station d'étrangers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-521960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'évolution de Montreux comme station d'étrangers*

Nous avons déjà parlé, il y a quelques semaines, de la statistique que la Société des Hôteliers fait établir en vue de l'Exposition de Genève et des remarquables tableaux graphiques qu'a dressés M. Buhrer.

Grâce à l'obligeance de ce dernier, nous avons pu prendre connaissance des documents qui ont servi de base à ce beau travail. Il y en a d'un haut intérêt et dont nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer la substance.

* * *

„Comme station d'étrangers, la réputation de Montreux ne remonte guère au delà de 1835. Cette année-là, on n'y comptait que deux pensions pouvant loger ensemble une quarantaine de personnes. Ce sont les pensions Visinand, à Montreux, et Verte-Rive, à Clarens, qui l'une et l'autre existent encore.

L'histoire de l'origine de la pension Verte-Rive, fondée par M. Mury-Monney, est assez curieuse. Un soir, — c'était vers 1830 — M. Mury se trouvait sur la grève devant sa maison, lorsqu'il vit aborder une barque portant toute une équipe d'Anglais. Ces insulaires désiraient visiter la maison qu'avait habitée Byron — c'est actuellement la maison Pouly. Ils s'attardèrent si bien dans la contemplation de ces lieux byronnians, que la nuit les surprit et qu'il leur parut peu confortable de regagner leur port d'attache — Vevey, selon toute apparence — en pleines ténèbres.

Ils demandèrent à M. Mury s'il ne pouvait leur procurer un gîte pour la nuit. L. Mury avait de la place de reste chez lui, il les hébergea: ce furent ses premiers pensionnaires. En effet, enchantés de l'accueil qu'ils avaient reçus, les admirateurs de Lord Byron recommandèrent la maison de M. Mury à des amis qui vinrent y passer l'été d'après. Ces premiers hôtes firent boule de neige et la clientèle de la pension Verte-Rive s'accrut insensiblement sans que son propriétaire y pris grande peine; c'est presque à son insu que s'établit, s'affirma et s'étendit la réputation de sa maison.

* * *

En 1836 s'ouvrit l'hôtel Byron — peut-être le premier en date des grands hôtels construits sur les bords du Léman. Il augmentait du coup de 100 le nombre des lits offerts aux étrangers encore rares dans ces parages. L'année d'après, en 1837, ce fut le tour de l'hôtel du Cygne — du petit cygne, au midi de la route — qui vint ajouter 30 nouveaux lits à l'effectif. Puis en 1840 on inaugura la pension Vautier, aux Planches, avec ses 16 lits et en 1841 le futur Grand Hôtel qui portait alors l'enseigne „au Chasseur“ et ne comptait que 12 lits bien modestes.

On avait ainsi atteint le chiffre de 6 hôtels-pensions qui ne varia guère pendant nombre d'années. En

1850 on en comptait 8, en 1855 11.

Dès lors le mouvement commence à s'accentuer et, déjà en 1857, le fameux guide Baedeker s'exprima comme suit sur notre région:

„Depuis un assez grand nombre d'années, il s'est établi le long de cette baie S. E. du lac de Genève un certain nombre de pensions, ou en réalité d'auberges plus ou moins grandes, qui reçoivent des hôtes pour un temps plus ou moins long, moyennant un prix quotidien qui varie de 3 à 8 fr. pour chambre, déjeuner (café, beurre et miel), dîner sans vin, ordinairement à 1 h. et partout très bon; thé anglais à 7 h. (thé, pain, beurre et viande). Les plus connues sont: à Vevey: Pension du Château (6 à 8 fr.), trois maisons à l'E. de l'hôtel Monnet, avec un grand jardin sur le lac; exclusivement occupé par des familles anglaises et américaines „first rates families“ comme dit le prospectus. Près de Vevey, à la Tour de Peilz: Pension Dardel (5 à 6 fr.); la dernière maison de l'endroit, avec belle vue et jardin sur le lac. — A Clarens: Pension Mury (3½ fr.) sur le lac, tellement fréquentée qu'il faut presque toujours s'annoncer plusieurs semaines à l'avance; Perret (5 fr.) belle maison moderne; Ketteler: Dufour (3 fr.); Mayor (3 fr.). — A Vervex: le Cygne (5 fr.) l'une des meilleures; on peut aussi la recommander comme hôtel pour sa situation favorable près du lac, le bon service et les prix (ch. 1½ fr., déj. 1, dîner avec vin 2½ fr., serv. ½ fr.). Elle possède un bateau; une promenade à Chillon coûte 2½ fr. (1 h. pour aller, 1 h. pour retour, séjour au château ½ h.); à Vevey 3 fr. (1½ h.). Un peu au-dessus du Cygne, la pension Monod (3 fr.). — A Montreux: Pension Visinand (5 fr.) et Pension Vautier (5 fr.); Depalens, belle situation (5 à 6 fr.); Henchoz. — A Glion, au-dessus de Montreux, dans une situation saine et magnifique, le nouvel hôtel Mirabaud (5 à 6 fr.), nommé le Righi vaudou; une bonne route y conduit en ¾ d'h., et un sentier rapide en ½ h. Plus haut, à Glion même, quelques pensions modérées. — A Territet, l'hôtel des Alpes (4½ fr.); à Veytaux: Pension à l'Abri; à Villeneuve, le grand hôtel Byron (7 fr.), quartier-général des Anglais. La plupart de ces maisons acceptent aussi des passants aux prix ordinaires des hôtels; cependant tout est si plein en été qu'on ne peut guère compter sur une chambre sans l'avoir commandée. L'affluence est telle qu'il s'établit chaque année de nouvelles pensions. Bex a beaucoup pris

depuis quelques années comme lieu de pension, il possède des promenades plus ombragées que Montreux, sans les murs brûlants qui ferment les vignes et obstruent la vue, et aussi sans la fine et épaisse poussière blanche de la chassée. En revanche, le lac lui manque. Au cœur de l'été, si la chaleur est trop grande aux bords du lac, on aime à se réfugier dans les pensions des vallées d'Ormont et de la Sarine.“

Il n'y a pas quarante ans que cette notice a été écrite et depuis lors que des changements! Alors les étrangers — les first rates families et autres — venaient passer à Montreux les mois d'été. C'était là la grosse saison. Bex, grâce à ses ombrages, commençait à être en vogue, mais c'est à peine si on entendait parler de séjours de montagne aux Ormonts et dans la vallée de la Sarine.

C'est qu'en effet la mode des séjours alpestres, et de plus en plus alpestres, est assez récente. Ce n'est qu'à partir de 1860 que la peinture, la littérature alpestre, les œuvres de nos écrivains Tschudi, Töpfer, J. Olivier, Rambert, par exemple, peut-être aussi la création et le développement des clubs alpins ont porté l'attention du public du côté de la montagne et que l'on s'est mis en Suisse à „estiver“ dans les régions élevées.

Seuls les Anglais y avaient précédé nos compatriotes; quant aux alpinistes et amateurs de séjours alpestres des autres nationalités, ils ont — les Français surtout — mis beaucoup de temps à suivre sur les monts les traces des Anglais et des Suisses.

Mais revenons à nos moutons. Vers 1857, les hôtels et pensions de Montreux étaient donc remplis en été. Il n'y faisait sans doute pas plus frais alors qu'aujourd'hui, mais peut-être était-on alors moins sensible à la chaleur et s'y sentait-on moins exposé dans le paysage du Montreux d'alors. Il y avait certainement en ces temps heureux plus d'ombrages qu'aujourd'hui.

Nous n'entendons pas d'ailleurs faire le procès du développement de Montreux et de sa métamorphose urbaine. Nous nous bornons à constater qu'il y a 30 ans, l'on s'y sentait encore à la campagne pour y passer l'été. Autre temps, autres mœurs, autres exigences.

* * *

Une autre remarque que suggère la page de Baedeker que nous avons reproduite plus haut c'est le peu de différence entre les prix de pension d'alors et ceux d'aujourd'hui. Voyez les prix d'établissements qui ne s'intitulaient même pas „hôpitals“: le Cygne, Visinand, Vautier, Depalens (sic), Righi vaudou (sic), ils varient de 5 à 6 francs. Le prix de l'hôtel Byron est même de 7 fr. et à la „pension du Château“ à Vevey, il atteint même le chiffre de 8 fr. Il importe de ne pas perdre de vue que la valeur réelle de l'argent a sensiblement baissé depuis 40 ans: ce qu'on achetait jadis pour 5 fr., on le paie 7 ou peut-être 8 fr. aujourd'hui. On peut donc affirmer sans témoignage que les prix de 1896 ne sont pas, toutes proportions gardées, supérieurs à ceux de 1857. Ceci à l'adresse des grincheux qui passent leur temps à dire et à écrire, en Angleterre et ailleurs, que les prix, à Montreux, augmentent sans cesse.

* * *

C'est dans la période de 1855 à 1865 que le mouvement des étrangers a commencé à augmenter dans des proportions considérables. Au lieu de 11 hôtels avec 344 lits, on en trouve en 1860 18 avec 547 lits, et en 1865 28 avec 1061 lits. Dans ces cinq années, le nombre des lits avait ainsi à peu près doublé.

On peut dire que c'est à cette époque que la réputation de Montreux comme station d'hiver pour les personnes délicates, faibles de la poitrine s'est définitivement établie. Elle n'a fait que croître dans la décennie suivante, surtout après 1870. Nombreux sont les militaires blessés, malades ou convalescents, qui sont venus après la guerre chercher à Montreux un climat plus doux et la guérison des maux contractés dans cette terrible campagne. Les officiers allemands étaient en majorité et bien des Montreusiens se souviennent encore de ces hommes de haute stature et d'aspect martial qui portaient sur leur figure ou sur d'autres parties de leur corps les traces des fatigues endurées ou des blessures reçues. Depuis lors, Montreux est resté un séjour de prédilection pour les officiers allemands en congé ou retraités.

De toute manière, d'ailleurs, cette période d'après la guerre a été une période de développement intense à Montreux comme ailleurs. De nouveau, en l'espace de 10 ans, l'effectif des lits des hôtels de la région avait doublé. Il était en 1875 de 2074, se répartissant sur 45 maisons.

* * *

De 1875 à 1890, le développement de notre station a été constant, continu, mais moins accentué que précédemment. La réputation de Montreux s'est affirmée, étendue, tout en se modifiant quelque peu. En effet, notre station tend à devenir plus encore un lieu de repos, de délassement, séjour préféré des convalescents et des personnes délicates, qu'une station de malades gravement atteints. Dans cette voie nouvelle, Montreux a pris ces dernières années un essor considérable, que la statistique constate éloquemment par les chiffres suivants:

En 1890 on comptait à Montreux 57 hôtels avec 2675 lits.

En 1895 on en comptait 64 avec 3603 lits, soit une augmentation de près de 1000 lits en cinq ans.

Le fait que, dans ce laps de temps, le nombre des hôtels ne s'est pas beaucoup augmenté, montre que ce sont surtout les maisons existantes qui se sont agrandies, développées, ce qui est un sûr indice de la prospérité générale.

Nous terminons cette rapide étude sur cette constatation réjouissante, mais par laquelle les intéressés — hôteliers, négociants, constructeurs — feront bien de ne pas se laisser griser. Il est bon de ne jamais oublier le proverbe que nous avons déjà rappelé plus d'une fois: Chi va piano va sano!



Rundschau.

Telegraphie ohne Draht. Der berühmte Elektriker Nicola Tesla kündigt an, dass er nach mehrjährigen Versuchen zu dem Schluss gelangt ist, dass es bald möglich sein wird, ohne Telegraphendrähte zu telegraphieren, und das nicht nur nach jedem Punkte der Erde, sondern auch nach den näher liegenden Planeten. Es kann geschehen durch wissenschaftliche Ausnutzung der elektrischen Wellen. Tesla hofft in Bälde die Ausführbarkeit seines Gedankens zu demonstrieren.

Landesausstellung in Genf. Das offizielle Quartierbureau der Genfer Landesausstellung hat folgende Logis-Preise festgestellt. Es kosten die Zimmer in Hotels 1. Ranges 6—12 Franks, 2. Ranges 4—8 Fr., 3. Ranges 3—6 Fr., Bedienungen und Licht inbegrieffen. Die Preise der Mahlzeiten werden im Vergleich zu anderen Jahren nicht erhöht, nur erhalten sich die Hotelbesitzer vor, die Preise der Zimmer für diejenigen Gäste zu steigern, welche die Mahlzeiten ausserhalb des Hotels einnehmen.

In Pensionen 1. Ranges zahlt man 8—10 Fr., 2. Ranges 6—8 Fr., Bedienung, Licht und 3 Mahlzeiten inbegrieffen. In Privatwohnungen 1. Klasse ist der Preis 10 Fr., 2. Kl. 8 Fr., 3. Kl. 6 Fr., 4. Kl. 4 Fr., 5. Kl. 3 Fr., Bedienung Licht und erstes Frühstück inbegrieffen. Für Gesellschaften, Schulen, Arbeitervereine etc. werden Schlafräume zu reduzierten Preisen besorgt. Den Ausstellern werden für ihre Person Abonnementkarten für den Eintritt in die Ausstellung zum reduzierten Preis von 10 Fr. zur Verfügung gestellt; die Aussteller, welche von dieser Vergünstigung keinen Gebrauch machen wollen, erhalten drei gewöhnliche Eintrittsbillete gratis.

Das Acetylen-Gas, welches bekanntlich seit Kurzem künstlich durch Einwirkung von Wasser auf Carbocalcium dargestellt werden kann, welches letztere Produkt eine auf elektrischem Wege hergestellte Verbindung von Kalk und Kohle darstellt, findet merkwürdiger Weise bei uns viel geringeres Interesse als z. B. in Frankreich, wo man dem Umstande, dass das Carbocalcium eine so leichte Darstellung von Leuchtgas auf kaltem Wege zulässt, von Anfang an viel mehr Aufmerksamkeit geschenkt und eine Menge Konstruktionen von Apparaten in kurzer Zeit geliefert hat, die eine selbstthätige, nur beim Verbrauch des Gases stattfindende Entwicklung desselben anstreben. Was die Kosten dieser neuesten Beleuchtungsart anbetrifft, so sind die Meinungen über diesen Punkt allerdings sehr verschieden, doch darf nie bei Beurteilung dieser Frage vergessen werden, dass das Acetylen-Gas eine etwa 15 Mal grössere Intensität der Leuchtkraft besitzt als Steinkohlengas und dass schliesslich auch für viele Zwecke der Preis nicht der allein massgebende Faktor für die Wahl einer gewissen Beleuchtungsart sein kann. Die Direktion der Pariser Strassenbahngesellschaft hat versuchsweise die Acetylengas-Beleuchtung in ihren Wagen für die bisherige Petroleum-Beleuchtung eingeführt. Nach einer Mitteilung des Internationalen Patentbüros Carl Fr. Reichelt, Berlin N.W. 6 ist der zur selbstthätigen Erzeugung des Gases dienende Apparat unter der hinteren Plattform angebracht und genügt trotz seines geringen Volumens zur Erzeugung von einem Kubikmeter Gas, welches Quantum also, nicht zu vergessen, an Lichteffekt jenem von 12 Kubikmeter Leuchtgas gleichkommt, so dass eine solche Menge selbst für den längsten Abend ausreicht. Durch eine sinnreiche Konstruktion wird die Gasentwicklung durchaus dem Verbrauch nach geregelt. Das erzeugte Licht genügt vollkommen um an jeder Stelle des Wagens das Lesen von Zeitungen zu ermöglichen. Obgleich ja nun seit der kurzen Zeit der Benutzung der neuen Beleuchtung, die am 27. Februar zum ersten Mal in Anwendung kam, ein endgültiges Urteil über die Kosten und Zweckmässigkeit derselben noch nicht abgegeben werden kann, so will die Gesellschaft jedoch schon jetzt erkannt haben, dass die neue Beleuchtung entschieden billiger als die frühere Petroleumbeleuchtung kommt, sowohl mit Rücksicht darauf was die Beleuchtungsmaterialien an und für sich kosten, als auch namentlich mit Bezug auf die Bedienung und Installation der Lampen, und dass die Befähigung und Speisung des Gas-Generators viel weniger umständlich ist, wie z. B. die Bedienung eines elektrischen Accumulators, der zur Erzeugung eines gleichen Lichteffektes ein Gewicht von etwa 120 Kilo haben müsste.

* Tiré du „Journal des Etrangers“ de Montreux.